

1<sup>er</sup> séminaire régional Trame Verte et Bleue Poitou-Charentes  
*Diagnostic et enjeux régionaux*

Mardi 27 septembre 2011

**ATELIER 5 : milieux urbains, péri-urbains**

Animateur : Jean-Louis JAMMET, CdA La Rochelle

Rapporteur : Anne-Marie DELALEX (Charente Nature)

**Participants :**

ALLARD	Mathilde	Mathilde ALLARD urbanisme
BRAUD	Xavier	EDF Délégation Régionale
CALVO	Laetitia	chambre d'agriculture 86
CHALET	Guillaume	LPO
CHAUPARD	Bénédicte	DREAL Poitou-Charentes
CHAMBON	Pierre	FREDON Poitou-Charentes
DAOUDAL	Marjorie	Région Poitou-Charentes
DELALEX	Anne-Marie	Charente Nature
DOUET	Anthony	Syndicat mixte de l'Angoumois
DUPONT	Sébastien	Mairie de Nouaillé Maupertuis
GALET	Michel	Cofroute
GILBERT	Stéphane	Communauté d'agglomération La Rochelle
JAMMET	Jean-Louis	CA La Rochelle
LAICHOIR	Rabah	Mairie de Sansais
MALHERBE	Carole	Prom'haies
MINIER	Jean-Philippe	CREN
MOREAU	Gaëlle	Grand Poitiers
MOUSSU	Jean	DREAL
OLLIVIER	Laura	ORE
OVRARD	Franck	FREDON PC
TALBOT	Gustave	GODS
VILLATE	Eric	DREAL

**I. Les enjeux spécifiques à ces différents milieux.**

Le diagnostic régional sur l'urbain et le périurbain est incomplet et doit encore être travaillé.

Quelques constats à rappeler :

- En milieu urbain, le maintien de biodiversité est d'autant plus important qu'il participe à la sensibilisation des habitants.
- Ne pas limiter l'urbain à la grande agglomération ; les  $\frac{3}{4}$  des communes de la région Poitou-Charentes ont moins de mille habitants. Rôle important du péri-village (refuge pour les chauve-souris...)
- Aménagement et biodiversité ne sont pas forcément incompatibles ; les linéaires d'infrastructures : ferroviaires, routières peuvent être des réservoirs et des corridors de biodiversité.

Enjeux :

- ➔ Nécessité d'une approche globale à l'échelle du territoire, notamment rural, en privilégiant le réaménagement d'espaces existants. L'intégration des enjeux biodiversité dans la conception de projets se développe, mais reste encore à ses prémices.
- ➔ Besoin d'accompagner/de réduire l'étalement urbain, en en minimisant l'impact sur les continuités écologiques
- ➔ Importance de la gestion / des modes de gestion des espaces
- ➔ Nécessité d'associer les acteurs agricoles à la gestion des espaces périurbains fortement soumis à la pression foncière.
- ➔ Nécessité d'expliquer, d'informer, de sensibiliser tous les publics (élus, techniciens, habitants).

## **II. Le découpage en sous-trames de la région Poitou-Charentes.**

Les sous- trames proposées par le groupe de travail :

Plaine agricole ouverte,  
Complexe littoral avec les marais littoraux,  
Zones humides avec cours d'eau et prairies humides,  
Forêts et landes,  
Systèmes bocagers.

L'accord ne s'est pas fait sur : milieux semi-ouverts, pelouses sèches et ourlets calcicoles.

Interrogation sur les milieux urbains qui doivent être pris en compte sans pour cela constituer une trame à l'échelle régionale mais dont la légitimité opérationnelle sera déclinée à l'échelon local, l'échelon régional restant un échelon de recommandations.

## **III.Détail des échanges – Points abordés pendant l'atelier :**

### **Pierre Chambon-Fredon**

Nécessité de préciser la notion « urbain » car derrière ce mot, différentes réalités coexistent (petites unités et grandes unités urbaines, communes de différentes tailles...) où les attentes sociétales sont également différentes.

### **Commune de Marans**

Indique que la problématique de la consommation d'espaces est très prégnante en milieu urbain.

### **Xavier Braud- EDF**

Souligne l'importance d'îlots de biodiversité en milieux urbains

### **Pierre Chambon-Fredon**

Oui, mais il faut nuancer le propos : il y a beaucoup plus de biodiversité sur les bords de route qu'en ville avec les mélanges horticoles utilisés par les municipalités. Importance des mélanges utilisés, pas seulement d'un point de vue esthétique, mais aussi qualitatif pour la biodiversité. Certains producteurs de mélanges commencent à faire des efforts, notamment Novafleur : culture de fleurs endémiques plus intéressant mais onéreux.

### **JP.Minier-Cren**

Manque repérés sur le diagnostic : déficit de représentation des paysages urbains→ il faut ajouter les caractéristiques des espaces urbains en complémentarité avec les espaces agricoles on les considère trop souvent comme des espaces « vides » à tort. Il faut laisser ces « respirations » qui sont nécessaires.

**JL Jammet – cda La Rochelle**

Nécessité d'évoluer vers une nature plus sauvage en espace urbain.

**Gilles Marsat- Charente Nature**

Nécessité d'expliquer à la population pour une acceptation sociale de cette nature « sauvage » en ville.  
Pas assez de réflexion sur les Trames en milieu urbain → nécessité de mener une réflexion globale dans la construction des outils de « planifications »

**JL Jammet – cda La Rochelle**

Problématique des espaces agricoles péri-urbains

**CA 16 et 86**

Soulignent la problématique de la redistribution des espaces péri-urbains grignotés par d'une part les infrastructures et d'autre part l'urbanisation (ZA...)

**Nathalie Guey-Pays Aunis**

Témoignage sur l'Élaboration du SCOT Pays d'Aunis , qu'elle juste plutôt laborieuse

- Problématique de consommation foncière très importante sous habitat/activités  
Travail très pédagogique pour les élus de voir la consommation urbaine et l'ampleur de la consommation → Importation du porté à connaissance sur le foncier
- Trame jaune identifiée, mais non acceptée par les élus et donc non retenue au final

**Gaëlle Moreau- Grand Poitiers**

Nécessité de formation-sensibilisation des techniciens, élus, population.

- Biodiversité pour les habitants
- Crainte des élus des contraintes juridiques futures – Importance d'anticiper et d'expliquer

**Guillaume Chalet -LPO 86**

→ Développement photovoltaïque au sol inquiétant pour préserver la biodiversité,

**Michel Périné-Symbiose**

Importance des outil existants en matière d'urbanisme (ex : espaces boisés classés) et de la réflexion sur l'organisation de l'espace pour d'abord réhabiliter mieux l'espace ensuite seulement recréer des espaces urbains

**Xavier Braud- EDF**

Aborde la question des modes de gestion en milieux urbains

**JP.Minier- CREN**

Nécessité d'expliquer les choix de gestion de façon quasi-systématique. La compréhension facilité l'acceptation du grand public.

**Stéphane Gilbert CDA LR**

Ne pas opposer aménagement de l'espace et préservation de la biodiversité.